



Lettre à l'usage des figurantes et figurants - 2025

Préambule :

Les chargés de figuration sont salariés de la production, en coordination avec la mise en scène, ils sont chargés de rechercher les acteurs de complément correspondants aux besoins d'un film ou d'une série, ils organisent leur venue sur le plateau. Ils peuvent être présents le jour du tournage. Enfin ils transmettent à la production les informations permettant d'établir les bulletins de salaire.

Vous souhaitez faire de la figuration sur des films, des téléfilms, des séries ou des publicités ? Afin de proposer une candidature complète, suivez ces recommandations :

- Préparez 2 ou 3 photos maximum, en couleur, dont un portrait de face et une photo en pied.
Format .jpeg, à envoyer en pièces jointes : pas de lien, pas de Google Drive, pas de Cloud. Pas de filtre style Snapchat non plus. Il n'est pas nécessaire qu'elles soient de qualité professionnelle mais elles doivent vous ressembler, être récentes, nettes, sans lunettes de soleil ni chapeau.
De plus, n'hésitez pas à ajouter une photo de type « selfie du jour », surtout si les photos sélectionnées datent d'il y a six mois. Cela nous permet de voir si vos cheveux ont poussé, si aujourd'hui vous avez de la barbe, etc...
- Préparez 1 CV (format .doc ou .pdf) avec vos coordonnées, votre âge réel, votre taille, vos expériences de figuration éventuelles si vous n'avez pas d'expérience dans la comédie, mais aussi votre métier.
- N'hésitez pas à inclure vos compétences même si elles n'ont rien à voir et en indiquant votre niveau d'expertise (ex. : si vous jouez d'un instrument de musique, si vous chantez, si vous avez une expérience professionnelle en hôtellerie, dans le service, les danses que vous pratiquez, le cirque, mais aussi si vous avez une expérience de maçon, garagiste, etc...), les langues que vous parlez et votre niveau, les sports que vous pratiquez et votre niveau, les accessoires dont vous disposez (véhicules, instruments de musique, tenues de sport...), vos permis (voiture, moto, bateau...), vos animaux domestiques avec lesquels vous pouvez tourner.

Plus une candidature est complète, plus vous aurez de chances de correspondre à l'une de nos recherches.

Lorsque vous envoyez un email en réponse à une annonce :

Précisez bien à quelle annonce vous répondez et ce qui vous caractérise par rapport à l'annonce (par exemple : je danse le tango ou j'ai un vélo).

Respectez l'objet de la candidature quand celui-ci est imposé (ex. : Homme 25 ans, Doublure Paulette, etc...) afin de faciliter le tri des candidatures.



Si l'annonce indique une date de tournage, précisez que vous êtes bien disponible à cette date. LISEZ BIEN LES ANNONCES JUSQU'AU BOUT.

Ne répondez pas à une annonce si elle ne vous correspond pas ou si vous n'êtes pas disponible à la ou les dates indiquées.

Vous pouvez également envoyer une candidature spontanée directement aux chargés de figuration.

Vous pouvez indiquer, en plus, un lien vers une bande démo (mais pas un lien de téléchargement, pas de WeTransfer). Assurez-vous, avant de l'envoyer, que votre lien fonctionne.

Écrivez TOUJOURS, dans le corps du mail, au minimum : vos nom, prénom, n° de portable, âge réel, taille, ville de résidence, disponibilités et, si cela est demandé, l'objet de mail.

Parfois, dans une même annonce, il y a plusieurs recherches et cela permet aux chargés de figuration de filtrer les recherches par personnage et de vite comprendre pour lequel vous postulez.

Indiquez si vous avez une fiche Figudata et, si c'est le cas, votre numéro d'identification Figudata (en haut de votre fiche).

Vous trouverez les annonces passées par les chargés de figuration :

- Sur la page Facebook de l'ACFDA :
https://www.facebook.com/acfdaofficielle?locale=fr_FR
- Dans certains groupes de casting sur Facebook. Nous ne saurions vous en recommander un en particulier mais privilégiez les groupes avec un nombre de membres important et gardez un regard critique sur les annonces qui y sont diffusées.
- Pour les candidatures spontanées, vous trouverez les adresses mails des chargés de figuration sur le site www.acfda.fr, rubrique "les membres" et auprès de France Travail antenne spectacle pour les recruteurs qui ne sont pas membres de l'ACFDA.
- Sur le site Internet de France Travail, type de métier « Artiste dramatique », ainsi que (pour Paris) sur leur page Facebook :
https://www.facebook.com/FTravail.AVSParisIDF?locale=fr_FR

Nous vous déconseillons de vous inscrire sur des sites de casting payants, ceux-ci reprennent pour l'essentiel les annonces déjà diffusées gratuitement ailleurs.

Vous aurez une réponse à votre candidature si vous êtes retenu, rarement dans le cas inverse. Sachez que chaque annonce peut générer 500 à 1000 candidatures et que nous les gardons toutes jusqu'à la fin du tournage au cas où vous correspondiez à un autre profil.

Nous conservons aussi souvent vos candidatures pour nos futurs projets.

NE PAYEZ JAMAIS pour passer un casting ou pour obtenir un travail. Un employeur qui vous demande des "frais de dossiers" n'est pas un employeur.



De manière générale, ne sollicitez pas les recruteurs via leurs numéro de portable, mail personnel ou profil privé sur les réseaux. Privilégiez les adresses mails pro ou qui sont créées spécialement pour un casting.

Un chargé de figuration ne vous demandera jamais que vous lui envoyiez votre carte d'identité, votre RIB ou votre carte Vitale en même temps que votre candidature. Beaucoup d'annonces frauduleuses tentent de récupérer ces documents. Vous pouvez partager ces informations et documents seulement dans le cadre d'une embauche et si le recruteur est fiable.

Concernant la figuration enfant, **PROTÉGEZ VOS ENFANTS**. Lorsque vous envoyez leurs candidatures, faites attention aux photos que vous partagez. Choisissez des photos simples, portrait et/ou en pied. Évitez les photos de plages, etc...

Quand vous êtes recruté pour une figuration précise, nous vous indiquons en général le JOUR de tournage mais pas d'horaire exact, éventuellement une tranche horaire si c'est pour un tournage de nuit. C'est normal : l'horaire de convocation pour la figuration n'est connu des chargés de figuration le plus souvent que la veille du tournage (ou le samedi pour un tournage le lundi) en fin d'après-midi. C'est à ce moment-là que vous recevez la convocation officielle, le plus souvent par email.

Avant votre venue sur le tournage, il peut vous être demandé de vous inscrire sur des plateformes telles que FIGUDATA, MYROLE, STARBIZ, etc... Cela permet aux chargés de figuration d'effectuer la déclaration préalable à l'embauche auprès de l'URSSAF et d'éditer vos contrats. **MERCI DE REMPLIR VOS FICHES DE MANIÈRE CONSCIENCIEUSE**. Le contrat de travail est signé la veille ou le jour même de la figuration.

La convocation reçue la veille du tournage vous donne précisément l'adresse du rendez-vous et l'heure à laquelle vous devez vous présenter. L'heure de fin de journée n'est jamais connue avec certitude car un tournage peut prendre du retard et l'on peut vous demander de rester au-delà des heures de travail prévues. Quel que soit le tournage, les heures supplémentaires effectuées, au-delà des 8h de travail conventionnelles + 1h de pause, doivent être payées.

Si vous n'avez pas reçu votre convocation la veille du tournage à 21h, n'hésitez pas à envoyer un SMS au chargé de figuration au cas où (problème d'envoi ou de réception des mails ou SMS...).

Et inversement, n'hésitez pas à confirmer dès que possible, la bonne réception de votre convocation. Cela lui permet de s'assurer de votre présence sur le tournage !

Vous recevrez des indications vestimentaires en fonction de l'ambiance du film, soit par mail en amont du tournage, soit dans le mail/SMS de convocation la veille du tournage. En règle générale, pour des films contemporains, vous devez apporter avec vous 3 tenues différentes en fonction de l'ambiance et de la saison qui vous sont indiquées.

Le jour de la figuration, il est important d'être à l'heure au rendez-vous. Ne filmez pas, ne photographiez pas les décors, le plateau, les techniciens, les comédiens.

Ne téléphonez pas sur un plateau, vous êtes sur un lieu de travail qui nécessite silence et concentration, vous devez réserver les appels pour vos temps de pause et considérer le respect de la vie privée des personnes présentent et de la confidentialité du projet pour lequel vous



participez. Ne sollicitez pas les acteurs du tournage. Ne postez jamais non plus de contenu en lien avec le tournage sur les réseaux sociaux.

L'ACFDA rappelle qu'aucun fait portant atteinte à la dignité de la personne ne peut être toléré sur les tournages. Si vous êtes victime ou témoin de harcèlement, de violence ou d'agression sexiste ou sexuelle, vous pouvez contacter la Cellule Écoute Audiens : 01 87 20 30 90 (du lundi au vendredi 9h-13h/14h-18h) ou par mail à tout moment : violences-sexuelles-culture@audiens.org

Et surtout, n'oubliez pas de prendre plaisir à participer à un tournage ! Jouez le jeu des ambiances qui vous sont demandées, soyez attentif aux consignes qui vous sont données et tout se passera bien.

En bonus, vous découvrirez 2 vidéos explicatives via ces liens :

« Nos conseils pour bien postuler aux annonces de figuration » :

https://www.facebook.com/acfdaofficielle/videos/2817795278474176?locale=fr_FR

Et « La figuration, comment ça se passe » :

https://www.facebook.com/acfdaofficielle/videos/1555191808506009?locale=fr_FR

Bons tournages !

L'ACFDA